

MORANGIS

Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Juillet / Août / Septembre 2022

#274



MORANGIS FAIT SON MARCHÉ À LA RENTRÉE !

J'❤️
MON
MARCHÉ

P.14 Budget
Communal 2022

P.24 Dossier : Un été
haut en couleur



P.36 1^{er} bilan des
Balades urbaines

P.39 Enfin un marché
à Morangis !

3 > Édito**MOBILISÉS
À VOS CÔTÉS****4 > 7**

- Arrêt sur images à Morangis

8 > 11 Brèves morangissoises**13 >**

- Résultats élections présidentielle et législatives

14 > 19

- Budget Communal 2022

20 > Sécurité

- Nouvelle adjointe de la Police municipale
- Les bons gestes pour des vacances sereines

22 > Jeunesse

- Les matinées du rugby
- Diététicienne-Nutritionniste dans les écoles

**ACCOMPAGNER
DEMAIN****24 > 29 Dossier**

- Un été haut en couleur !

BONNES VACANCES
2 JUILLET AU 30 AOÛT 2022

SAMEDIS SPORT
CHAQUE SAMEDI - 10H & 11H

TOUT ROULE À MORANGIS
SAMEDI 3 JUILLET - 14H

CINEMA EN PLEIN AIR
VENDREDIS 8, 22 & 29 JUILLET - 22H

LES MARDIS D'ÉTÉ VIENNENT À VOUS
DU 12 JUILLET AU 30 AOÛT - 19H

FÊTE NATIONALE
JEUDI 14 JUILLET - 15H

ACTIVITÉ DE L'ÉTÉ
www.morangis91.com

BEL ÉTÉ À MORANGIS

30 > Urbanisme

- PLUi : C'est parti !

**AGIR
ENSEMBLE****32 > 33 CCAS**

- L'été sera beau, l'été sera chaud
- La « Caravane de l'été » passe par notre ville

34 > Séniors

- Le maintien à domicile

36 > Balades urbaines

- 1^{er} bilan

38 > Commerces

- Enfin un marché !

40 > Au fil de l'info**42 > Brèves****44 > Les Tribunes****45 > Principales décisions des CM****46 > Permanences /État civil****47 > Allô, Madame le Maire**

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. PEFC-France.org



Directeur de la publication : Brigitte Vermillet, Maire de Morangis | Rédaction : Océane Le Moal | Réalisation PAO : Elodie Sciarini | communication@morangis91.com - 01 64 54 28 57 | Imprimeur : Imprimerie Compiègne - 01 53 35 95 15 | Distribution : RV Distribution
Imprimé à 6 900 exemplaires | Crédits photos : Mairie de Morangis, Evento.



MORANGIS
12 avenue de la République
BP98- 91423 Morangis Cedex
01 64 54 28 28
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com



Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,

La fin de l'année scolaire a été tout particulièrement chargée de nombreux rendez-vous dont nous avons été privés du fait de la crise sanitaire. Fêtes des écoles, gala de danse, sorties seniors, remise des dictionnaires aux enfants et calculatrices aux futurs collégiens, fête de la musique... la joie de se retrouver se lisait sur les sourires malicieux, se mesurait aux éclats de rire et aux visages épanouis ! Un grand merci à toutes et tous, impliqués dans ces évènements qui font battre le cœur de notre ville.

L'été à Morangis s'annonce une nouvelle fois riche et festif avec des activités sportives, culturelles et ludiques proposées par les services municipaux, des rendez-vous auxquels vous êtes fidèles et que vous appréciez. Les « Mardis d'été », pour la première fois se déplaceront chaque semaine à travers la ville pour permettre à plus de Morangissois d'en profiter et aux riverains du parc Saint-Michel de souffler un peu ; le cinéma en plein air reprendra ses séances et pour la première fois à Morangis une déambulation aux flambeaux précèdera la traditionnelle soirée du 14 juillet, sans oublier le concours de pétanque organisé par le Comité des fêtes.

Qui dit été, dit aussi travaux. Ceux auxquels nos services vont se consacrer pour préparer une rentrée sous les meilleurs auspices dans les écoles bien sûr avec notamment le déploiement de moyens informatiques importants, mais pas

seulement. Achèvement des travaux du futur Centre Technique Municipal ; construction d'un réfectoire dédié aux enfants de la maternelle des Hirondelles et d'une salle polyvalente à Mandela ; déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection...

Fin juin, nous avons franchi une étape supplémentaire en matière d'engagement en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement avec le lancement

du Budget Participatif Vert consacré au Parc Saint-Michel. Plusieurs options et ambiances ont été proposées aux Morangissois appelés à se prononcer pour dessiner ensemble le parc de demain. Autre rendez-vous important : soucieux avec l'appui de notre service espaces verts d'aménager durablement les paysages, de mettre plus de nature en ville et mettre en valeur notre

patrimoine, nous accueillerons le jury des villes fleuries durant l'été pour leur présenter notre démarche.

Je vous souhaite une agréable coupure estivale et vous donne rendez-vous à la rentrée pour le lancement du marché dans notre ville, sur le parvis de la salle des Fêtes. Cet événement se tiendra le vendredi 2 septembre et nous espérons vous y accueillir nombreux.

**" Un grand merci
à toutes et tous,
impliqués dans ces
événements qui font
battre le cœur de
notre ville "**

Sincèrement vôtre

BRIGITTE VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne
brigitte.vermillet bvermilletpm

ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

Le 24 mars, la sécurité des séniors faisait l'objet d'une rencontre-débat animée par la chargée de mission tranquillité publique et cadre de vie. Il a été rappelé les "bons conseils" afin de prévenir les actes de délinquance qui touchent nos aînés.



Le 27 mars, vous avez été nombreux à défiler, costumés ou non, pour le Carnaval de Morangis. Les associations organisatrices et la ville vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition que l'on espère aussi ensoleillée et réussie.



Le 31 mars dernier, Brigitte Vermillet, Maire de Morangis, Jean-Marc Dufour, adjoint au Maire Urbanisme et travaux et Josiane Gonzalez, Conseillère municipale déléguée à la vie économique, commerce et artisanat ont accueilli à l'Espace Saint-Michel les responsables des entreprises morangissoises lors d'un petit-déjeuner. Échanges et convivialité étaient au rendez-vous.

Le 3 avril, Tout court faisait son retour à Morangis. Vous avez été nombreux à enfiler vos tenues de sport pour participer à cette course. Le 20 mai, Tout court se déclinait dans les écoles. Bravo à tous les participants.



Le 16 avril, la ville organisait sa 1^{re} Chasse aux œufs au Parc Saint-Michel. Les petits Morangissois sont venus nombreux relever le défi et participer aux animations.



La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée devant le Monument aux morts de l'Hôtel de Ville, avec une pensée pour le peuple ukrainien. Dans la continuité de la cérémonie, la ville a célébré la journée de l'Europe (fêtée le 9 mai).



Le 14 mai, Morangis participait à Essonne verte, Essonne propre. 16 sacs de 50L de déchets ont été collectés. Merci aux participants.

Le 15 mai, le vide-greniers a mobilisé de nombreux promeneurs et chineurs venus à la recherche d'une bonne affaire.



Le 20 mai, la 23^e édition de la fête des voisins a été célébrée dans les différents quartiers de la commune.



Le 21 mai, le Relais Petite Enfance organisait son Baby-Dating. L'occasion pour les parents de venir à la rencontre des assistantes maternelles de la ville.

Les 21 et 25 mai, les élèves des écoles municipales de théâtre et de cirque ont montré le travail accompli au cours de l'année.



Le 4 juin, la 1^{re} édition d'Oxy'jeunes s'est déroulée au Parc Saint Michel. Si les orages ont eu raison du spectacle « Incroyables talents » qui sera reporté à une date ultérieure, les jeunes morangisais ont apprécié les nombreuses animations et les scènes ouvertes qui ont rythmé cette journée placée sous le signe de la jeunesse.



Le 4 juin, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre organisait à l'Espace Pierre Amoyal une formation au compostage dispensée par le Maître composteur, Damien Houbron.

Le 7 juin, nos séniors ont pu profiter d'un déjeuner/croisière sur les bateaux-mouches, ponctué d'une animation dansante.



Du 10 au 12 juin, les Rencontres Nationales d'Arboriculture organisées par le Syndicat Français d'Arboriculture se sont tenues au Parc Saint-Michel. Au programme : animations, village des exposants et des associations, conférences, projections de films et une rencontre avec le chef Papou Mundiya Kepanga



Le 15 juin, la Médiathèque accueillait le premier rendez-vous « Racontons-nous », un moment d'échange entre petits et grands pour se raconter de belles histoires.

Le 18 juin, les Morangisais étaient invités à commémorer l'appel du Général de Gaulle, en présence de l'équipe municipale et des associations d'anciens combattants.



ADMINISTRATIF



LES PUBLICATIONS MUNICIPALES DISPONIBLES AU GUICHET UNIQUE

Vous pouvez retrouver au Guichet unique de la mairie l'ensemble des documents édités par la ville. Cela comprend entre autres les flyers, plan de la ville (mis à jour en 2021), guides, magazine municipal, Lettre du Maire ou encore les Rendez-vous du mois.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



1^{RE} ÉDITION DU CAFÉ RÉNOVER MALIN

Le 7 mai, Morangis accueillait le Café Rénover Malin. Cette initiative, organisée en partenariat avec le Département de l'Essonne, l'agglomération Grand Orly Seine-Bièvre, et le CAUE 94, a permis aux propriétaires de venir rencontrer des conseillers indépendants et collecter de nombreuses informations (présentation de France Rénov' et des différents dispositifs et interlocuteurs, conseils financiers et techniques, ...) pour la rénovation énergétique de leur habitat.

Toutes les informations données le 7 mai, sont à retrouver sur www.morangis91.com

ASSOCIATIONS



LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE LA VILLE, INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE

Les associations et la ville vous donnent rendez-vous le 4 septembre pour le traditionnel Forum des associations. Vous pourrez y découvrir différentes activités notamment lors de démonstrations et vous pourrez bien sûr vous inscrire. Le Guide des associations publié à cette occasion, vous donnera tous les renseignements utiles.

JEUNESSE



13 JOBS D'ÉTÉ À LA MAIRIE

C'est reparti pour les jobs d'été. Durant la période estivale 13 jeunes âgés de 17 à 21 ans, travaillent au sein des Services Techniques (espaces verts et Propreté), Enfance - Éducation, Ressources Humaines et Informatique.

ALERTE !



ATTENTION AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Véritable fléau, les chenilles processionnaires sont de plus en plus présentes en Île-de-France, du printemps jusqu'au mois de juillet. La ville a mené une action préventive de grande envergure en février dernier. Néanmoins, la récurrence des cycles de reproduction et le changement climatique ne permettent pas de régler le problème définitivement. Les services propreté et espaces verts de la ville restent vigilants au quotidien, mais l'intervention des agents municipaux ne se limite qu'aux espaces publics.

Les particuliers et entreprises sont donc invités à signaler la présence de nuisibles sur leur espace afin que la ville puisse les conseiller, une intervention étant obligatoire. N'intervenez pas vous-mêmes, en raison des risques encourus pour vous et vos animaux. Au moindre signe de réaction (urticaire, éruption cutanée, démangeaisons...), nous vous invitons à consulter le plus vite possible un médecin ou un vétérinaire.

LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL



LE MESSAGE DE LAURA, 10 ANS

« Bonjour, Je m'appelle Laura Ferreira et j'ai 10 ans. Je suis déléguée de ma classe de CM2 à l'école primaire Louis Moreau. J'ai été touchée par les tristes actualités sur les maisons de retraite de ces derniers mois. J'ai donc proposé à la classe d'écrire des courriers aux personnes âgées de l'Ehpad de Morangis afin de créer des liens avec eux et leur montrer que nous pensons à eux et que nous les aimons. Elles ont besoin de patience, d'attention, de compréhension et d'affection. N'oublions pas que c'est grâce à nos aînés que nous sommes là aujourd'hui. J'espère de tout cœur que cette initiative se poursuivra et peut-être, recevrons-nous des réponses de leur part » .

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR





ADMINISTRATIF



SIMPLIFIEZ-VOUS LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

La prise de rendez-vous pour les demandes de carte d'identité, passeport, attestation d'accueil, inscription scolaire, en crèche et recensement citoyen est désormais possible sur www.morangis91.com, dans la rubrique : Formalités administratives. Une fois la démarche souhaitée sélectionnée, il suffit de choisir le créneau horaire voulu. Un mail de confirmation est envoyé automatiquement, suivi d'un SMS de rappel deux jours avant le rendez-vous. Vous pouvez procéder à une annulation ou une modification jusqu'à une heure avant le rendez-vous. Par la suite, le système va être développé et les administrés auront la possibilité de suivre leur position dans la file d'attente.

www.morangis91.com/formalites-administratives

VOIRIE

PLAN DE CIRCULATION

Le 8 juin dernier, la ville a organisé un comité technique de suivi d'étude du plan de circulation, lancé le 15 novembre avec le concours du cabinet ITER. Le comité a mis en évidence les problématiques de circulation dans les différents quartiers de la ville et a permis de présenter aux élus une première réflexion sur les solutions étudiées. Un plan de principe montrant les principales problématiques et les comptages

LIGNE 14



LA MOBILISATION CONTINUE

Mercredi 25 mai 2022, Brigitte Vermillet, Maire de Morangis, accompagnée de François Durovray, Président du Conseil départemental de l'Essonne, Michel Leprêtre Président du Grand-Orly Seine Bièvre, Quynh Ngo adjointe au Maire de Morangis et des représentants du Conseil départemental du Val de Marne, a remis à M. Monteils, Président du Directoire de la Société du Grand Paris (SGP), un rapport d'étude d'opportunité et de faisabilité d'une gare à Morangis en vue de son analyse. Suite aux échanges, la SGP s'est engagée à établir un calendrier étape afin d'étudier les possibilités du prolongement du réseau pour la création d'une gare à Morangis.

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR

@villedemorangis

SCOLARITÉ



RÉCOMPENSES DE FIN DE CYCLE

Une nouvelle fois, les élèves de fin de cycle des écoles de la ville ont été récompensés. Les élèves de grandes sections de maternelle et ceux de CM2 ont ainsi reçu respectivement les traditionnels dictionnaires et calculatrices. Le 17 juin, Madame le Maire s'est rendue à l'école maternelle Les Acacias et à l'école élémentaire Louis Moreau pour remettre ces précieux outils d'apprentissage à nos écoliers. Elle a poursuivi tout au long de la semaine, la distribution dans les autres écoles.

CULTURE



LE PATRIMOINE MORANGISSOIS À L'HONNEUR

Morangis participe à nouveau aux Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022. À cette occasion, vous pourrez découvrir en calèche les sites du patrimoine communal, visiter le patrimoine industriel et voyager dans le temps avec l'exposition « Morangis hier, Morangis aujourd'hui ». Le week-end sera également marqué par l'inauguration du nouveau Centre Technique Municipal (CTM) et s'achèvera par un moment festif et musical. Le détail de la programmation sera communiqué prochainement.

www.morangis91.com

FERMETURES

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE

En raison de jours fériés ou des périodes de vacances, la mairie sera fermée : les samedis 6, 13 et 20 août, 12 novembre, ainsi que les 24 et 31 décembre 2022. Merci de votre compréhension.

VISITE COMMUNALE



RÉFECTION DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE

Le 12 mai dernier, Brigitte Vermillet, Maire de Morangis, des élus municipaux, Sophie Rigault, vice-présidente du département en charge des mobilités et de la voirie, Alexis Teillet, Maire de Savigny-sur-Orge, Florian Gallant, Maire de Wissous, les équipes de l'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre, ainsi que les Services Techniques de la ville et du département ont parcouru la commune afin d'évoquer plusieurs projets de voirie. Il a notamment été question du lancement de la requalification et du réaménagement de l'avenue Charles de Gaulle avec de la végétalisation, une liaison douce et un partage de la voirie.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES



L'élection présidentielle s'est déroulée les 10 et 24 avril 2022. Emmanuel Macron a été réélu président de la République avec 58,55% des suffrages.

À Morangis, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour / Participation 77,8% - National : 73,69%

2^e tour / Participation : 73,87% - National : 71,99%

- Arthaud Nathalie : 0,63% (National : 0,56%)
- Roussel Fabien : 1,63% (National : 2,28%)
- Macron Emmanuel : 28,41% (National : 27,85%)
- Lassalle Jean : 1,91% (National : 3,13%)
- Le Pen Marine : 23,94% (National : 23,15%)
- Zemmour Éric : 7,89% (National : 7,07%)
- Mélenchon Jean-Luc : 22,50% (National : 21,95%)
- Hidalgo Anne : 0,83% (National : 1,75%)
- Jadot Yannick : 3,53% (National : 4,63%)
- Péresse Valérie : 5,84% (National : 4,78%)
- Poutou Philippe : 0,66% (National : 0,77%)
- Dupont-Aignan Nicolas : 2,23% (National : 2,06%)



Lors des élections législatives du 12 et 19 juin 2022 dans la 6^e circonscription de l'Essonne (Chilly-Mazarin, Igny, Massy, Morangis, Palaiseau et Wissous), Jérôme Guedj a été élu député avec 53,36 % des suffrages.

À Morangis, les résultats sont les suivants :

1^{er} tour / Participation Morangis 45,79 % / Circo 50,18%

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Ecaterina Askar (Les Patriotes) Morangis 1,30 % (Circo 1,29 %) • Wendy Lonchampt (Reconquête !) Morangis 5,59 % (Circo 4,02 %) • Chantal Lacarrière (LR) Morangis 8,96% (Circo 5,96 %) • Mokrane Sahari (divers) Morangis 2,39 % (Circo 2,90 %) • Elisabeth Potelat (Parti Pirate) Morangis 0,50 % (Circo 1,10 %) • Lisa Haddad (RN) Morangis 21,45 % (Circo 10,62 %) • Jules Rohault De Fleury (divers écologistes) Morangis 0,29 % (Circo 0,62 %) • Franck Chen (divers droite) Morangis 0,53 % (Circo 0,75 %) • Amélie De Montchalin (LaREM-Ensemble) Morangis 30,57% (Circo 31,46 %) | <ul style="list-style-type: none"> • Pierre Baronet (divers) Morangis 0,21 % (Circo 0,31 %) • Bastien Vayssière (LO) Morangis 1,09 % (Circo 0,99 %) • Jérôme Guedj (PS - NUPES) Morangis 25,21% (Circo 38,31 %) • Esther Bommelaer (Parti animaliste) Morangis 1,91 % (Circo 1,68 %) |
|--|---|
- 2^e tour / Participation Morangis 44,47% / Circo 50,15%
- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Amélie de Montchalin (LaREM - Ensemble) : Morangis 54,43% (Circo 46,64%) • Jérôme Guedj (PS - NUPES) : Morangis : 45,57 % (Circo 53,36%) |
|---|

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER
- MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR
- DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES
- MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE
- NE PAS BOIRE D'ALCOOL
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

Recensement de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

La prochaine campagne de recensement nationale se tiendra du **19 janvier au 23 février 2023**.

La ville recrute des agents recenseurs chargés de récolter à domicile un certain nombre d'informations qui serviront ensuite à prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. Si vous souhaitez devenir agent recenseur et bénéficier d'un complément de ressources, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à :

Madame le Maire
Hôtel de Ville
12 avenue de la République
BP 98 91423 Morangis cedex

LES GIRANDIÈRES Résidences Seniors

www.girandieres.com 0 800 969 696 Service & appel gratuits

En France, bientôt 75 RÉSIDENTS SENIORS

"Aujourd'hui plus que jamais, j'ai passé l'âge de m'ennuyer !"

- Un appartement tout confort en location *Vous êtes chez vous !*
- Des services et activités variés toute l'année *Vous êtes bien !*
- Une équipe sur place 24h/24 *Vous êtes tranquille !*
- Un restaurant ouvert 7j/7 *Vous êtes servi !*

LES GIRANDIÈRES, BIEN PLUS QU'UN DOMICILE !

VENEZ VISITER !

MORANGIS • 6, impasse des Érables

SAS RÉSIDE ÉTUDES SENIORS - RCS MEAUX 797 488 723 - Crédit photo : iStock. Photo non contractuelle - Agence & Vous.



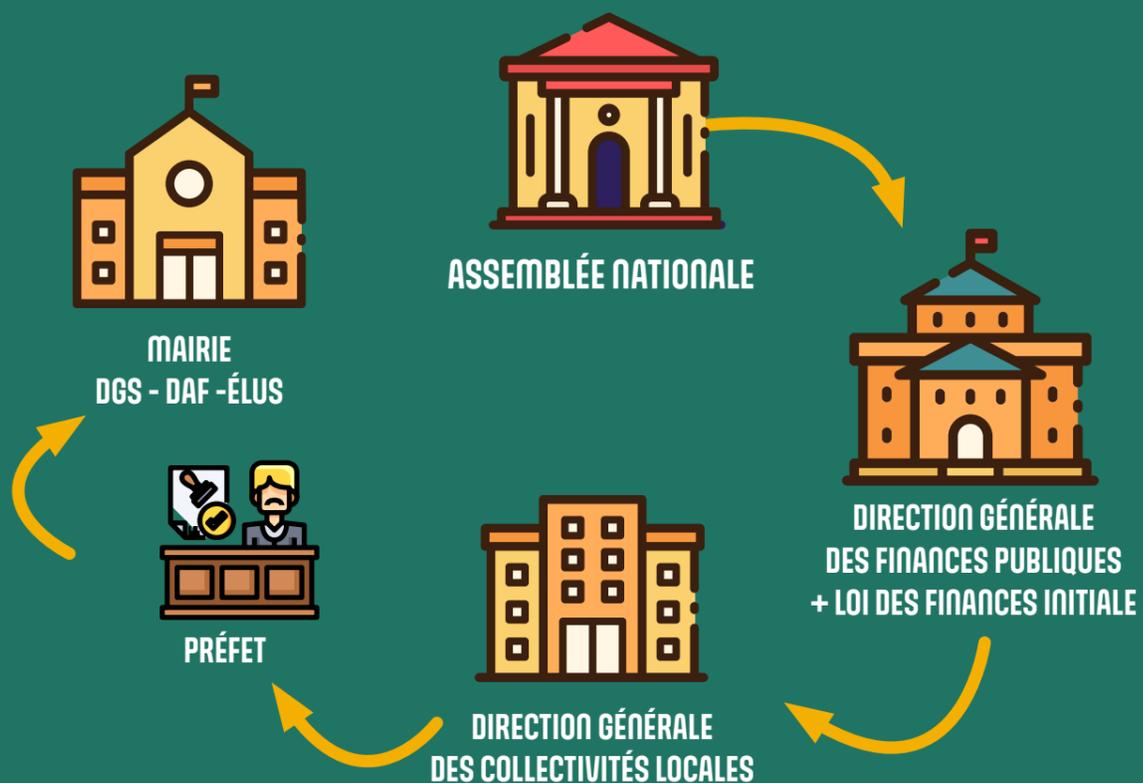
BUDGET COMMUNAL 2022 À LA LOUPE

À QUOI SERT LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

Le budget remplit un rôle de prévision et d'autorisation financière par lequel sont prévues les recettes et dépenses annuelles. Il possède 2 sections celle du fonctionnement et celle de l'investissement. Juridique et politique, le budget d'une commune est l'acte par lequel le conseil municipal autorise le Maire à réaliser les dépenses et à percevoir les recettes. Il indique les équilibres financiers et les priorités de la politique municipale, proposées par la majorité municipale et adoptées par le conseil municipal. C'est un outil de pilotage essentiel et indispensable à la gestion d'une commune.



QUI PRÉPARE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN BUDGET

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (ROB)

Le ROB a pour objet de projeter les actions qui seront prévues dans le budget primitif en prévoyant les dépenses et les recettes de l'année à venir. Il doit intégrer les investissements pluriannuels en prévoyant leurs montants et leur financement (PPI). Il présente les éléments de préparation du budget de la ville en fonction d'évolutions prévisionnelles des taux, de l'inflation, des dotations prévisionnelles de l'Etat, des subventions possibles pour les projets programmés. Il possède aussi une partie dédiée à la structure et la gestion de la dette, la capacité d'autofinancement et de désendettement de la ville. Il présente également les effectifs municipaux, la structure de leurs rémunérations et leurs évolutions. Le but est d'obtenir une estimation budgétaire cohérente. Il comprend :



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB)

Lors de la présentation du ROB, un débat est organisé au sein du Conseil municipal. Ce débat est acté dans une délibération qui fait référence au ROB. Il a lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif.



BUDGET PRIMITIF

C'est l'acte budgétaire qui prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année, obligatoirement adopté par le conseil municipal avant le 15 avril de l'année, il doit présenter ses 2 sections (*fonctionnement et investissement*) contrairement à l'Etat qui a la possibilité de présenter des déficits. Les collectivités doivent présenter les comptes équilibrés en dépenses et en recettes. C'est le budget le plus important de tous car il s'agit du seul document qui doit respecter tous les principes budgétaires.



DÉCISIONS MODIFICATIVES (DM) ET LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

En cours d'année, les DM viennent ajuster si nécessaires les prévisions du budget prévisionnel. Elles sont adoptées lors des conseils municipaux et doivent être équilibrées. Le budget supplémentaire est la décision modificative qui reprend les résultats de l'année N-1 et les crédits de l'année N-1 restant à réaliser en investissement. Il est adopté après le vote du compte administratif présenté si dessous.



COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

Le CA récapitule les totaux des écritures réalisées (*recettes et dépenses*) sur une année. Il doit être présenté au Conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivante, en même temps que le Compte de Gestion dans lequel figure les mêmes écritures tenues par le comptable public. Les 2 documents doivent présenter des chiffres identiques. Le CA met en évidence les résultats comptables de l'année écoulée. Une fois le CA voté, le Conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats. Ils sont intégrés au budget supplémentaire.





QUELS ÉLÉMENTS COMPOSENT LE BUDGET ?



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la ville. Ce sont principalement les dépenses récurrentes. Il s'agit notamment :

- **CHARGES DE PERSONNEL DE L'ENSEMBLE DES SERVICES COMMUNAUX - 51 %** (Achats de fournitures et de prestations courantes, les fluides et l'entretien des bâtiments, les subventions aux associations)
- **INTÉRÊTS DE LA DETTE** et la compensation versée à l'établissement public Grand-Orly Seine Bièvre pour les charges transférées volontairement en 2017 (voirie, salle des fêtes...)
- **POUR ÉQUILIBRER LA SECTION**, les recettes sont prévues pour financer ces dépenses, il s'agit :
 - Des participations des familles aux différents services proposés par la ville (restauration, crèches, séjours...)
 - Les impôts (taxe foncière bâtie et taxe foncière non bâtie)
 - Les compensations de l'état pour la taxe d'habitation supprimée et pour les exonérations
 - Le reversement de la Contribution Fiscale des Entreprises (ex : taxe professionnelle) par la communauté d'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre après déduction des charges qui lui ont été transférées par obligation en 2015
 - Les subventions des partenaires financeurs pour certains services (CAF, département, région)



SECTION D'INVESTISSEMENT

Il contient les opérations qui modifient le patrimoine de la commune. Pour les dépenses, il s'agit notamment : des travaux de gros entretien, les travaux de constructions nouvelles, les acquisitions de matériel et de véhicules, les acquisitions immobilières. On y trouve aussi le remboursement du capital de la dette. Pour les recettes, y sont inscrites les subventions d'investissement, les ventes de patrimoine le cas échéant, des nouveaux emprunts souscrits et l'autofinancement (excédent prévu de recettes de la section de fonctionnement).

BUDGET 2022

BUDGET PRIMITIF + BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

22 940 133,30 €
FONCTIONNEMENT

6 173 841,29 €
INVESTISSEMENT

**EXCÉDENT 2021
REPORTÉ EN 2022**

1 330 615,22 €



LES SUBVENTIONS

- Application Imagina - **13 920 €**
- Dématérialisation administrative - **4 400 €**
- Équipement numérique des 3 écoles élémentaires - **78 910 €**
- Extension du Centre Technique Municipal - **326 720 €**
- Extension Nelson Mandela - **673 280 €**
- Véhicule utilitaire électrique - **10 507 €**
- Vidéoprotection caméras nomades - **31 948 €**
- Véhicule Police municipale - **4 024 €**
- Centre de vaccination - **34 739 €**
- Projet été culturel 2021 - **20 000 €**

SOIT 1 198 448 €

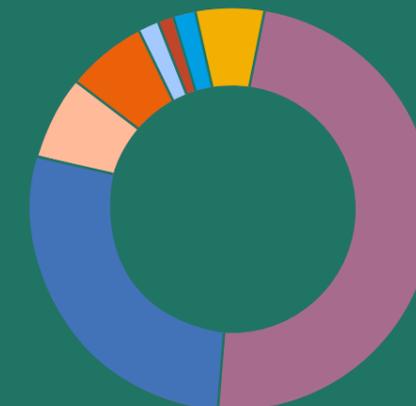
Total par organisme

- Préfecture : **18 320 €**
- Région IDF : **1 027 985 €**
- Département : **7 987 €**
- Ministère jeunesse : **78 910 €**
- MGP : **5 507 €**
- SIGEIF : **5 000 €**
- ARS : **34 739 €**
- Ministère culture : **20 000 €**

SOIT 1 198 448 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

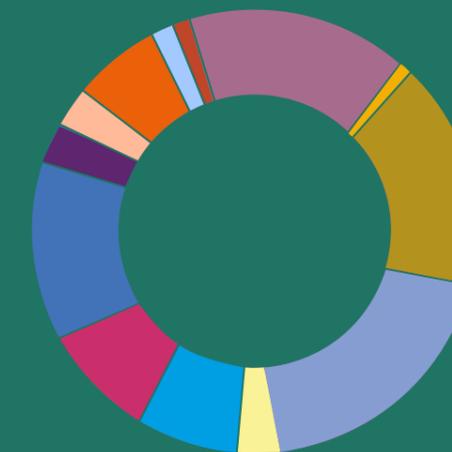
- 5,85% Produits des services
- 0,81% Atténuation de charges
- 0,59% Opération de transferts
- 0,76% Autres produits de gestion courante



- 4,27% Dotations et participations
- 6,04% Autres taxes
- 33,65% Dotations GOSB
- 48,02% Taxe foncière

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COMPRENANT LES CHARGES DE PERSONNEL

- Jeunesse 251 048€
- Petite Enfance 1 110 158€
- Espaces verts/urbains 1 260 108€
- Entretien bâtiments/fluides 2 400 241€
- Séniors 432 996€
- Culture 404 396€



- Enfance 5 255 025€
- Communication 245 579€
- Administration 4 377 914€
- Contribution GOSB 4 105 815€
- Sport 273 280€
- Sécurité 611 701€
- Animation locale 1 144 913€



LES COMPÉTENCES

La communauté d'agglomération est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Grand-Orly Seine Bièvre regroupe 24 villes. Elle dispose de compétences dites « obligatoires », qu'elle exerce dans le respect des spécificités communales :



Les compétences du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB)

- Développement territorial
- Aménagement,
- Développement économique
- Environnement
- Habitat
- Politique de la ville
- Renouvellement urbain
- Plan Climat-air-énergie
- Réalisation des documents d'urbanisme (cf page 30)

Espace Public

- Gestion des déchets
- Eau et assainissement
- Voirie et éclairage...

Culture, sport et action sociale

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial
- Action sociale d'intérêt territorial

Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent.

Les compétences de la ville

Action sociale, Formation-enseignement, Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et loisirs, Aménagement du territoire, Sécurité, Compétences régaliennes

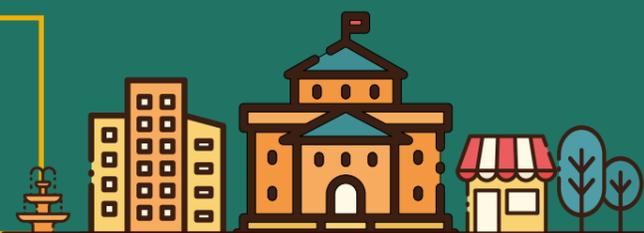


Les compétences de la Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité dense et urbaine qui regroupe 131 communes et 7,2 millions d'habitants.

Elle est dotée de 5 compétences stratégiques :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (plan climat, qualité de l'air, lutte contre les nuisances sonores, ...)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (restauration de ours d'eau, ouvrages de protection, ...)
- Aménagement de l'espace métropolitain (opérations d'aménagement, actions de restructuration urbaine, ...)
- Développement et aménagement économique, social et culturel (zone d'activité, actions de développement économique)
- Politique local de l'habitat (amélioration du parc immobilier bâti, ...)



PAROLE D'ÉLU

ROBERT ALLY

Adjoint au Maire
Finances locales
et commande publique



CETTE ANNÉE ENCORE, LA MAJORITÉ MUNICIPALE MAINTIEN LE TAUX DES IMPÔTS SANS AUGMENTATION

Quels sont les prévisions pour le budget communal 2022 ?

Nous sommes moins impactés par la Covid-19, ce qui va nous permettre de relancer des actions au bénéfice de certains de nos administrés (scolaires et seniors) et plus généralement toutes les activités supprimées lors des deux confinements successifs.

Malheureusement, la guerre en Ukraine entraîne d'ores et déjà une augmentation du prix des matières premières, ce qui va se traduire pour nous par une augmentation automatique du prix des prestations, notamment due à l'inflation et au prix du carburant.

Quelles sont les priorités de la ville pour cette année ?

Cette année, nous achevons les travaux d'extension du Centre Technique Municipal (CTM) et poursuivons les travaux de l'Espace Descartes pour améliorer les conditions d'accueil des associations.

Nous travaillons actuellement sur les futurs grands projets : un Centre d'Activités Sportives à l'École Nelson Mandela, l'extension de l'École Louis Moreau pour accueillir plus de classes, la création d'une cantine pour l'École maternelle des Hironnelles et enfin la rénovation du bâtiment Saint-Michel, en complément du Budget Participatif Vert qui concerne pour sa part, le parc et le parvis (cf page 28).

Cette année, nous avons prévu l'achat en nombre de vélos à destination du gymnase et des écoles afin de développer la mobilité douce. Nous allons procéder au remplacement des éclairages de l'Hôtel de Ville par des LED. Chaque investissement ne coche pas qu'une seule case, nous essayons de les faire coïncider à plusieurs éléments, ici par exemple économie

d'énergie et préservation de l'environnement.

Je peux déjà vous dire que cette année encore la majorité maintient les taux des impôts communaux sans augmentation : la reconduction des taux de 2021 a été votée lors du Conseil Municipal du 11 avril.

Dans une lettre en date du 9 septembre 2020, Madame le Maire était informée que la commune avait été placée dans le réseau d'alerte de l'Observatoire des finances locales en juin 2020. En égard aux années 2018, 2019 et 2020.

Nous sommes toujours dans ce réseau d'alerte. Cette situation est liée à la gestion précédente dont nous avons héritée. Par conséquent, nous devons être vigilants en matière de dépenses. Il nous faut améliorer nos recettes et notre capacité d'auto-financement.



TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

En 2021, le nouveau président du SIREDOM, au regard de la dette accumulée avait annoncé un plan de redressement sur 3 ans jusqu'en 2023, soit pour 2022 un surcote de près de 0,7 M€ pour les villes adhérentes de l'EPT. La loi NOTRe a confié la gestion des déchets ménagers et assimilés aux établissements publics territoriaux (EPT) dès le 1^{er} janvier 2016. L'EPT fixe désormais les taux sur son territoire et a institué 7 zones fiscales correspondant à 7 bassins constitués par des territoires communaux aux caractéristiques proches (collecte, traitement...). Au plus tard en 2031, un seul taux doit s'appliquer par zone. Ainsi, l'EPT a délibéré en faveur d'une convergence progressive des taux qui débute dès 2021 sur une durée de 10 années.

Zone 7 taux 2022 :

- Athis-Mons : 9,31%
- Paray-Vieille-Poste : 9,31%
- Juvisy-sur-Orge : 9,46%
- Savigny-sur-Orge : 9,46%
- Morangis : 7,07%
- Viry-Chatillon : 10,32%



INTERVIEW

SABRINA CAETANO, ADJOINTE AU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

Madame Sabrina Caetano, Brigadier-chef principal, a pris ses fonctions en qualité d'adjointe au chef de la Police municipale au 1^{er} février 2022. Forte d'une expérience de 14 ans de service au sein de différentes unités de Police municipale de la région parisienne, cette dernière a souhaité incorporer une Police municipale dans l'Essonne, département où elle a débuté.

En ma qualité d'adjointe, j'assiste le chef de la police municipale au quotidien dans l'organisation des missions.

Morangis est une commune de 13 530 habitants qui se compose principalement de quartiers pavillonnaires même si depuis quelques années des ensembles collectifs s'implantent.

Pour rappel, les missions sont variées chaque jour et c'est cette polyvalence de travail qui me plaît. Nous assistons les effectifs de la Police nationale pour des interventions sensibles, nous participons aux Opérations Tranquillité Vacances (OTV) et de façon plus générale, nous sécurisons la ville dans nos créneaux horaires de travail. Je vous précise qu'une astreinte téléphonique a été mise en place jusqu'à minuit.

Madame le Maire a doté la Police municipale de nouveaux moyens très appréciés à savoir : de nouveaux locaux fonctionnels et des véhicules neufs.

Nous renforçons les actions de formation afin de professionnaliser les effectifs ce qui permet aujourd'hui de diligenter des contrôles routiers en lien avec la Police nationale et dernièrement nous assistons les contrôleurs de la RATP lors d'opérations spécifiques aux arrêts de bus.

Nous sommes avant tout une police de proximité au service des administrés que nous aimons rencontrer lors des événements particuliers mis en place dans la ville.

Nous privilégions avant tout la prévention même si bien sûr nous devons aussi faire respecter la loi lors de verbalisations.

📍 Les horaires de l'accueil public et téléphonique de la Police municipale :

- Lundi et vendredi : 8h/12h-13h15/17h30
- Mardi et jeudi : 8h/12h - 13h/17h30
- Mercredi : 8h/12h15

16 avenue Descartes - 01 64 54 28 01

📞 Astreinte téléphonique : du lundi au samedi, sauf jours fériés de 17h30 à minuit.

📞 Permanence téléphonique : mercredi de 13h à 17h30, et samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30.

INFRACTIONS VERBALISÉES LES PLUS COURANTES AVRIL/MAI 2022

- Stationnement : 102
- Non-respect de la signalisation : 47
- Assurance périmée : 23
- Zone bleue : 61
- Autres (mise en fourrière-épaves-véhicules toutes catégories pris en détection pour stationnement abusif) : 9



LES BONS GESTES POUR DES VACANCES SEREINES

Avant de prendre la route des vacances, il est important de respecter certaines mesures de sûreté afin de prévenir les cambriolages.

Opération tranquillité vacances

Inscrivez-vous à ce dispositif auprès du commissariat de Savigny-sur-Orge. Des effectifs de la Police nationale et de la Police municipale effectueront ainsi des passages devant votre domicile.

Vérifiez toutes vos issues

Avant votre départ assurez-vous de bien avoir fermé portes, volets et fenêtres.

Faites « vivre votre logement »

Durant votre absence, demandez à un voisin de venir allumer les lumières, ouvrir et fermer les volets. Il peut également relever votre courrier afin que ce dernier ne reste pas trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez aussi faire suivre directement votre courrier sur votre lieu de villégiature, et si vous en avez la possibilité, renvoyer les appels de votre téléphone fixe à votre portable

Ne jamais

- ➔ Indiquer sur les réseaux sociaux vos périodes d'absence.
- ➔ Laisser des outils et/ou objet dans le jardin qui pourraient faciliter les escalades et/ou dégradations.
- ➔ Laisser de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez les objets de valeur en lieux sûrs.
- ➔ En cas de vol par effraction, n'intervenez pas vous-même et surtout ne touchez à rien. Composez immédiatement le 17.



LES MATINÉES DU RUGBY TRANSFORMENT L'ESSAI AU COLLÈGE M. VIGNAUD

Le Collège Michel Vignaud a accueilli les Matinées du Rugby organisées par la RATP et la Fédération Française de Rugby. L'objectif de cette action de sensibilisation est de promouvoir les comportements civiques dans les transports en s'appuyant sur les valeurs pédagogiques du rugby.

Les élèves des classes de 5^e ont débuté dans un 1^{er} temps par une phase théorique mettant en scène des situations d'incivilités, clôturée par un quizz d'évaluation.

Puis dans un 2^e temps, les collégiens ont mis en pratique toutes ces règles de respect, courtoisie, partage, esprit d'équipe à l'occasion d'une initiation à ce sport.

Les élèves ont également participé au challenge HAKA sur le thème des civilités dans les transports. Ils ont reproduit ce rituel traditionnel maori en reprenant des mots-clés comme courtoisie, bienveillance, etc...

La classe gagnante sera invitée au Centre National du Rugby à Marcoussis pour une journée d'initiation au rugby. L'évaluation prend en compte les bonnes réponses données au quizz, les paroles du Haka et sa réalisation.

VALÉRIE COUREAU, DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE,



Valérie Coureau, installée à Morangis, est intervenue dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à la nutrition qui se sont tenus dans les écoles (CM1/CM2/ Grandes sections de maternelle) et à l'Espace Ados, ainsi qu'à l'occasion du projet Manger/bouger mis en place dans les accueils de loisirs (CP/CE1 et moyennes sections).

Quelles connaissances ont les enfants au sujet de la nutrition ?

Il y a toujours des enfants qui savent plus de choses que les autres. Les adolescents ont posé beaucoup de questions sur l'obésité, les boissons sucrées, les fast-foods et la santé en général.

Les participants étaient-ils impliqués dans la démarche ?

Ils étaient tous concernés et intéressés par ces questions. Chez les petits, à l'exception de certains, tout le monde a accepté de goûter des saveurs inconnues. Ils étaient contents de pouvoir toucher, sentir les aliments. Les classes de CM1/CM2 s'intéressaient beaucoup aux applications type Yuka et aux produits bios. Les jeunes de l'Espace Ados se sont investis pour élaborer plusieurs recettes équilibrées.

Quels ont vos conseils pour bien manger pendant la période estivale ?

Il est important de se faire plaisir. Il faut manger un peu de tout, en quantité contrôlée et en variant au maximum les aliments. Il est important de bien s'hydrater et manger des fruits et légumes riches en eau.



FERMETURE ANNUELLE DU PJC

Le Pôle Jeunesse et Citoyenneté sera fermé au public du 5 au 17 septembre 2022. Au cours de cette semaine, les équipes travailleront notamment sur les projets à venir au cours de l'année. Les prochaines thématiques développées par la structure sont : la sécurité routière, le devoir de mémoire et la découverte de la ville.

LES JEUNES CITOYENS À LA RENCONTRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Parmi les missions des jeunes citoyens, 2h sont consacrées à la thématique : devoir de mémoire, impliquant la rencontre avec des anciens combattants et la participation à une cérémonie commémorative (11 novembre ou 8 mai). Dans le cadre de leur parcours, les jeunes en service citoyen sont allés à la rencontre des anciens combattants de Morangis. Le 7 mai, ils ont rencontré Claude Bernard vice-président de l'association Morangissoise des anciens combattants et Jean-Michel Belot, membre de l'association, en présence de Monique Cancalon, maire adjointe action sociale, prévention santé et devoir de mémoire, et Laureen Oliveres, conseillère municipale déléguée jeunesse. Lors de cet échange ils ont découvert l'association et son objectif, ont été sensibilisés aux valeurs de patriotisme, d'apprentissage, de respect mutuel et de dévouement envers les autres et sa patrie et ont également évoqué les missions humanitaires confiées aux militaires et leurs rôles pacificateurs.



LES PROJETS DU CMJ SE METTENT EN PLACE

Le 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes s'est tenu le 19 mars dernier. Les jeunes élus ont présenté leurs projets et les ont soumis au vote de l'assemblée. Les conseillers ont principalement fait des propositions autour des thèmes « associatif et solidarité », « recyclage/écologie » et « scolaire ». Parmi les projets adoptés on notera la réalisation d'une collecte de bouchons pour financer des fauteuils roulants, l'organisation de temps d'échanges avec les personnes âgées ou en situation de handicap (jeux, lecture, initiation aux nouvelles technologies, ...) et la création de la Schoolmeet, un grand tournoi sportif entre les écoles de la ville. Depuis leur investiture, les conseillers se sont également investis dans différents projets de la commune. Lors du Carnaval, ils ont aidé les résidents du FAM à se déplacer sur le parcours. Auparavant ils avaient participé avec eux aux ateliers « décoration des fauteuils et des joëlettes ». Ils ont participé à la Collecte de déchets Essonne verte Essonne propre organisée le 14 mai. Ils sont également présents lors des cérémonies officielles et lors d'événements festifs comme Oxy'jeunes le 4 juin.

NOUVEAUTÉ DE LA RENTRÉE

Les accueils de loisirs des Acacias et de Moreau fermeront le mercredi dès la rentrée de septembre. Les enfants seront accueillis désormais à l'accueil de loisirs de Mandela. Cette décision intervient suite au constat de la baisse du nombre d'enfants inscrits dans ces deux structures. Le regroupement des enfants va permettre de proposer un panel d'activités plus étoffé et favorisera la pluralité des échanges.



UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR

Cet été, Morangis vous en fait voir de toutes les couleurs avec un feu d'artifice d'animations avec entre autres les Mardis d'été qui cette année se déplacent, le cinéma de plein air ou encore les traditionnelles festivités du 14 juillet et le Budget Participatif Vert pour le Parc Saint-Michel, lieu central de la vie Morangissoise.



Les



UN ÉTÉ À MORANGIS : DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Petits et grands pourront participer aux nombreuses activités programmées par les différents services de la ville. Du sport, de la détente et des découvertes : tous les Morangisais y trouveront leur bonheur.

Après le coup d'envoi de l'été, donné le 25 juin dernier lors de la fête de la Saint-Jean, Morangis déroule sa programmation estivale, ouverte à tous. De belles occasions pour se réunir, échanger et se retrouver après deux années perturbées par la crise sanitaire.

L'opération « Tout Roule à Morangis », qui se tiendra le dimanche 3 juillet de 14h à 18h, sur les parkings de la Mairie et de l'Espace Pierre Amoyal, permettra de découvrir les mobilités douces telles que le vélo, la trottinette ou le roller en échangeant avec des professionnels mais aussi en participant à des parcours ou des balades.

Parmi les événements incontournables et ouverts à tous, vous pourrez retrouver les Mardis d'été dans une nouvelle formule : le « rendez-vous » se tiendra chaque semaine dans un espace différent de la ville.

Place au sport avec les Samedis sport au cours desquels vous pourrez vous initier à la Zumba en juillet et à l'Aéroboboxe en août.

Enfin, le cinéma de plein air fera son retour et vous proposera de (re)découvrir 3 succès du box-office : *Bohemian Rhapsody*, *Podium* et *La nuit au musée 3*. Pensez à venir avec vos plaids, couvertures et/ou chaises pliantes.

Les Morangisais sont également attendus nombreux au parc Saint-Michel pour célébrer la Fête nationale le 14 juillet. Avant le traditionnel feu d'artifice à la tombée de la nuit, un tournoi de pétanque en triplette est organisé par le CMOM Pétanque au parc Saint-Michel (*inscription sur le*

site de la ville pour participer). Ce dernier sera suivi d'un buffet, du bal et de la descente aux flambeaux au départ du parc. De nombreux stages et sorties, sur inscription, sont par ailleurs organisés lors de cette période.  **En savoir plus : www.morangis91.com**

TOUT ROULE À MORANGIS / 14H

NOUVEAU

- ➔ 3 juillet : Parkings mairie et Pierre Amoyal

14 JUILLET

- ➔ 14 juillet : Parc Saint-Michel

LES MARDIS D'ÉTÉ VIENNENT À VOUS / 19H

NOUVEAU

- ➔ 12 juillet : Parc Saint-Michel / Groupe Canzioneri
- ➔ 19 juillet : Place de la Résistance / Groupe Keep Moving
- ➔ 26 juillet : Ecole Herriot / Groupe Les frères guinguettes
- ➔ 2 août : Parc Saint-Michel / MJC Country
- ➔ 9 août : Espace Pierre Amoyal / Libre
- ➔ 16 août : Place de l'Europe / Tournoi de pétanque
- ➔ 23 août : Ecole Herriot / Groupe Pop in Paris
- ➔ 30 août : Espace Pierre Amoyal / Groupe Paris Night

CINÉMA PLEIN AIR / 22H30

- ➔ Vendredi 8 juillet : *Bohemian Rhapsody*
- ➔ Vendredi 22 juillet : *Podium*
- ➔ Vendredi 29 juillet : *La Nuit au musée 3*

SAMEDIS SPORT / 10H

- ➔ 2, 9 et 16 juillet : Zumba
- ➔ 6, 13, 20 et 27 août : Aéroboboxe



PAS DE VACANCES POUR LE CIVISME

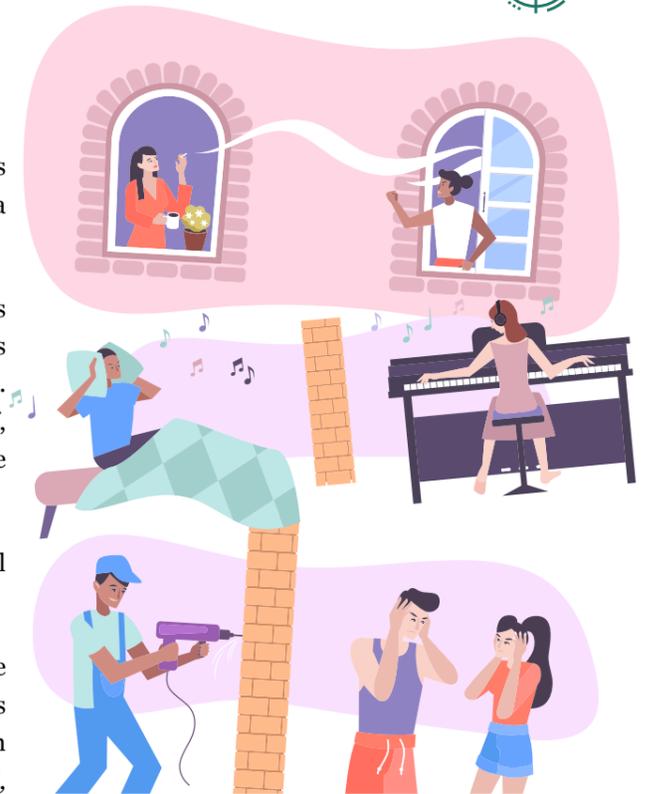
Le vent de liberté qui accompagne l'arrivée des vacances ne doit pas faire oublier les règles de la vie en communauté.

L'été rime avec barbecues. Lorsque vous faites vos grillades, il ne faut pas que les fumées constituent un trouble anormal du voisinage. Pour les personnes vivant en immeuble collectif, il convient de se conformer au règlement de copropriété.

Les barbecues sont interdits par arrêté préfectoral dans les espaces publics.

Nous rappelons par la même occasion que faire un feu dans son jardin pour éliminer les déchets verts est interdit. Ces derniers sont à déposer en déchetterie. (*Règlement sanitaire départemental, article 84*).

Pensez également à votre voisinage lorsque vous entreprenez des travaux de bricolage ou de jardinage avec des outils bruyants. Ces derniers doivent être effectués du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h



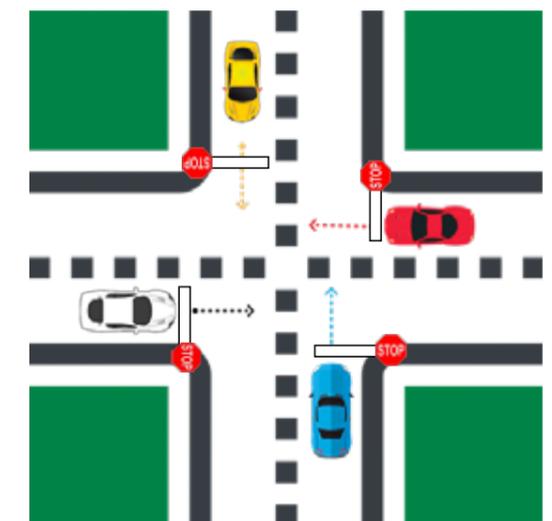
puis de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (*Arrêté municipal 210/2021*).

Enfin, lors de soirées festives, il convient de respecter ses voisins en occasionnant aucun tapage même si vous avez prévenu le voisinage.



RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE

Au carrefour où quatre « Stop » sont implantés, il convient d'appliquer la règle de priorité à droite. Pour rappel, le panneau « Stop » impose un arrêt complet au niveau de la ligne blanche matérialisée au sol.



BUDGET PARTICIPATIF VERT : REPENSONS ENSEMBLE LE PARC



Le parc Saint-Michel est un lieu central et emblématique de la ville. Un grand projet de réaménagement du parc et de son parvis pour sa revalorisation dans le respect de la biodiversité a été lancé par l'équipe municipale.

En s'appuyant sur l'expertise du cabinet d'études paysagères et d'aménagements urbains « Endroits en vert », le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) et le Conservatoire des Espaces Naturels et Sensibles en Essonne (CNES 91), deux propositions, avec différentes ambiances et essences d'arbres, ont pu être présentées le 25 juin dernier, lors du lancement du Budget Participatif Vert.

Vous avez jusqu'au dimanche 17 juillet 2022 pour donner votre avis sur le réaménagement du parc. Vous pouvez utiliser les bulletins de participation distribués le 25 juin dernier ou disponibles au Guichet Unique de la mairie où des urnes ont été disposées à l'entrée.

Une urne sera également mise en place le 12 juillet à l'Espace Saint-Michel, lors des Mardis d'été.

La réalisation de ce projet d'envergure s'étendra sur plusieurs années.



PAROLE D'ÉLUE

JEANNETTE BRAZDA

Adjointe au Maire
Écologie urbaine et
protection animale

Les épisodes récurrents de canicule, nous font apprécier la fraîcheur et l'ombre que nous apportent les arbres et de façon générale la végétation. Dès notre élection, nous avons eu à déplorer l'état de notre patrimoine arboré. Un audit contradictoire nous a alertés sur l'état de santé de nos arbres et l'impérieuse nécessité de procéder à l'abattage de plusieurs d'entre eux, ce qui nous oblige aujourd'hui à restructurer le parc Saint-Michel, poumon vert de notre commune. Fleuron patrimonial avec notre église, il doit concentrer toutes nos attentions. La tâche est importante et sera longue. Il nous faut gérer notre patrimoine arboré en tenant compte des impératifs budgétaires. De la même manière, nous avons veillé à ce que tous les îlots de verdure et de fraîcheur soient maintenus, voire augmentés. Nous pensons que le parc Saint-Michel nécessite toute notre attention et son réaménagement sera l'occasion d'être une étape pédagogique pour tous. « On ne peut pas donner d'ordre à la nature, il faut la respecter. » Chef papou Mundiya Kepanga-frère des arbres aux Journées Nationales d'Arboriculture-Morangis-juin 2022.



MORANGIS, VILLE FLEURIE, ENGAGÉE ET DURABLE



La ville renoue avec le Concours des Villes et Villages fleuris, auquel elle n'avait pas participé depuis 2017, afin d'obtenir sa troisième fleur.

En parallèle de la revalorisation du parc Saint-Michel, la ville met en œuvre différentes actions en faveur de l'environnement, de la biodiversité et en matière d'écologie urbaine. Dans la continuité de cette politique, Morangis, ville engagée et durable, participe cette année au concours des Villes et villages fleuris, prestigieux label national pour lequel elle souhaite recevoir une « 3^e fleur », gage de son engagement pour l'amélioration de la qualité de vie de ses administrés.

En effet, Morangis valorise ses espaces verts qu'elle entretient et préserve dans le respect de l'environnement. La commune a notamment fait le choix de ne plus utiliser de pesticides, de favoriser la biodiversité faune et flore, d'augmenter les espaces de biodiversité, de diminuer l'utilisation de plantes annuelles au profit de plantes vivaces ou d'arbustes plus résistants aux variations climatiques et s'est dotée d'un 1^{er} récupérateur d'eau de pluie de 20.000 litres, installé aux Services Techniques.

Elle met aussi l'accent sur la biodiversité avec l'installation de refuges à insectes et papillons à proximité des prairies fleuries et d'un hôtel à insectes « géant » au Parc Saint-Michel.

À travers son fleurissement et son embellissement, la ville démontre sa volonté d'une politique environnementale et durable axée sur des pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts respectueuses de la planète. Les équipes propreté et espaces verts s'activent quotidiennement pour garantir la qualité du cadre de vie des Morangisais.



LE SAVIEZ-VOUS ?

MORANGIS EN VERT ET EN CHIFFRES

- 68,3 hectares de zones agricoles
- 35,35 hectares de zones naturelles
- 20 hectares d'espaces verts
- 1 800 m² de massifs fleuris
- 1 500 m² de prairies fleuries
- 1 800 arbres d'alignement
- 500 arbres isolés





PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : C'EST PARTI !



Grand-Orly Seine Bièvre a lancé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui à l'horizon 2025 se substituera aux PLU de ses 24 communes membres. À l'image du PLU actuel de notre commune, son objectif final consiste à porter le projet urbain de la ville et les opérations d'urbanisme, et à règlementer l'occupation des sols (ce qui est possible de construire ou non pour chaque parcelle). Il permettra de répondre aux enjeux qui rythment notre quotidien à Morangis tels que le logement, les commerces, les équipements, les déplacements et le cadre de vie, qui nécessitent une action collective et globale.

Un document qui prendra en compte nos besoins pour demain

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal représentera une opportunité majeure pour porter des messages forts quant au développement et à l'attractivité de Morangis. À l'échelle de notre commune, le PLUi représente une chance afin d'intégrer les réflexions pour la création d'une station du Grand Paris Express dans la commune, en lien avec le site de maintenance et de remisage de la ligne 14. Ceci permettra à notre ville, et plus globalement au nord-Essonne, de bénéficier d'une infrastructure de transport efficiente et alternative à la nationale 7 et à l'autoroute A6, réduisant ainsi l'usage de la voiture.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal représente une opportunité pour faire de l'avenue Charles de Gaulle - qui relie aujourd'hui des zones d'activités économiques, zones pavillonnaires et centralités de quartiers - un boulevard urbain qualitatif, afin de structurer un centre-ville à la hauteur de nos besoins, en tant que ville pavillonnaire entre la capitale et la nature.

Des objectifs convergents pour Morangis et Grand-Orly Seine Bièvre

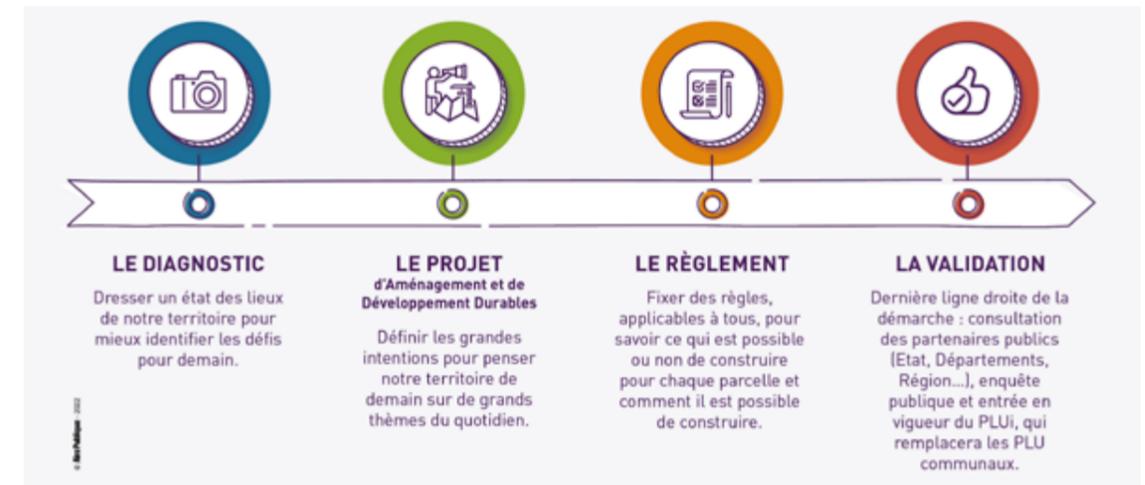
Dans le cadre de la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables - vision politique commune indispensable à la construction d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal - les 24 communes de Grand-Orly Seine Bièvre dont Morangis, s'accordent pour :

- Améliorer et apaiser les conditions de vie des habitantes et des habitants, avec des espaces vivants, agréables et naturés, davantage de proximité (commerces, emplois, services...) et des logements de qualité pour toutes et tous ;
- Anticiper et adapter le territoire de demain, en soutenant un développement urbain équilibré et respectueux de son environnement, en renforçant l'attractivité de notre territoire et en facilitant et renforçant les mobilités, dont celles alternatives à la voiture.



Comment se passe la construction du PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ne s'élabore pas du jour au lendemain ! Il faut en effet beaucoup d'études, de temps de travail et d'échanges pour penser ce document qui nous concernera tous demain. En bref, le PLUi se construit en quatre grandes étapes :



Une démarche partagée et pensée avec vous

Le PLUi est élaboré en lien étroit avec l'ensemble des communes du territoire : élus, acteurs associatifs, acteurs économiques, habitants, usagers... c'est pourquoi il sera étroitement concerté avec vous. Ainsi à partir de 2022 seront organisés :

- des grands rendez-vous thématiques à l'échelle du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre ;
- des temps de rencontres locaux, à l'échelle de notre commune, permettant d'échanger plus finement sur les enjeux de notre commune de demain.

Les évènements liés à la concertation sont à retrouver sur le site internet de la Ville. Un registre est d'ores et déjà mis à leur disposition au service urbanisme.

Quel avenir pour notre territoire ?

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL 2021-35



Agir pour et avec vous



L'ÉTÉ SERA BEAU, L'ÉTÉ SERA CHAUD PARLONS SANTÉ SEXUELLE

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord-Essonne Hygiène délivre conseils et informations sur la santé sexuelle, un sujet souvent tabou pour les plus jeunes et leurs parents.

Contraception gratuite pour les femmes jusqu'à 26 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les femmes de - de 26 ans peuvent accéder gratuitement aux différents types de contraception sur ordonnance, sans avance de frais : pilule, implant, stérilet, contraception d'urgence.

Allongement du délai légal d'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse)

Depuis le 3 mars 2022, le délai pour réaliser une IVG est allongé de 2 semaines. Les femmes peuvent réaliser :

- Une IVG médicamenteuse jusqu'à 7 semaines de grossesse,
- Une IVG chirurgicale jusqu'à 14 semaines de grossesse.

Prévention du VIH : La PreP c'est quoi ?

Elle s'adresse aux personnes qui n'ont pas le VIH et consiste à prendre un médicament, avant un rapport à risque, afin d'éviter de se contaminer. Depuis le 1^{er} juin 2021, les médecins de ville, peuvent la prescrire. Elle s'ajoute aux autres moyens de prévention :

- Préservatifs,
- Dépistage (*prises de sang en laboratoire, test rapide sur goutte de sang*),
- Traitement d'urgence après un rapport à risque,
- Traitement des personnes porteuses de VIH pour annuler le risque de transmission.

Vaccination contre le papillomavirus : garçons ET filles entre 11 et 19 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les garçons entre 11 et 19 ans, comme les jeunes filles, peuvent se faire vacciner contre le papillomavirus. Ces infections sexuellement transmissibles sont très fréquentes et peuvent entraîner des verrues génitales et des cancers (*du col de l'utérus, du pénis, de la bouche ou de l'anus*).



Où m'orienter ?

Médecin traitant ou Sage-femme.

📍 **Centre de Planification et Éducation Familiale**

Athis-Mons : 01 69 38 22 21

Savigny-sur-Orge : 01 69 05 74 14

Centre Départemental de Prévention et de Santé

Savigny-sur-Orge : 01 69 12 35 24

Juvisy-sur-Orge : 01 69 21 49 22



LA « CARAVANE DE L'ÉTÉ » PASSE PAR NOTRE VILLE

La « Caravane de l'été » est un plateau de télévision qui circule de ville en ville, pour sensibiliser à la question du handicap. À Morangis, l'événement est réservé aux CM2 des écoles de la commune.

La « Caravane de l'été » de l'association APF France Handicap partira de Meaux le samedi 28 mai 2022 pour terminer son périple le week-end du 14 juillet 2022. Morangis l'accueillera dans le parc Saint-Michel le mardi 5 juillet de 13h30 à 16h30.

Dans cet espace arboré, de nombreuses animations seront proposées sur le thème du handicap (*danse MAKATON, tennis de table assis...*) Parmi les autres activités, le CDH91 mettra en place une initiation au handisport avec le tir à l'arc malvoyant, le foot mal-marchand et la pétanque.

« Le Fam Le Malonnier » et ses résidents animeront des stands (*parcours motricité en fauteuil*

avec démonstration de matériel...) L'association Valentin Haüy proposera de découvrir l'écriture braille, des parcours canne et des jeux de société.

À cette occasion, les élèves de CM2 scolarisés dans les trois établissements élémentaires pourront venir découvrir les handicaps à travers des animations ludiques et s'exprimer au micro de l'APF pour échanger et débattre sur le droit à la différence.

Sensibiliser au handicap, changer les regards et promouvoir l'inclusion sont au cœur des objectifs de cet événement. La parole sera aussi laissée aux professionnels de l'éducation nationale, aux parents et aux élus. Chacun s'exprimera sur sa vision de la différence et les clefs pour l'inclusion.

LE MAINTIEN À DOMICILE : FAITES-VOUS ACCOMPAGNER

Pour les séniors de plus de 80 ans ou ceux ayant besoin de soins, des solutions existent afin de garder son autonomie à domicile en toute sécurité et sérénité.

La téléassistance

Le Département a mis en place « Essonne Téléassistance », un dispositif qui permet aux séniors et personnes en situation de handicap éligibles de continuer à vivre sereinement à leur domicile.

Depuis le mois d'avril, les critères d'éligibilité ont légèrement évolué. Ce service s'adresse aux nouveaux souscripteurs :

- Âgés de plus de 80 ans, ou de 60 ans en cas d'incapacité au travail.
- Âgés de 60 à 79 ans révolus et bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Reconnus personnes handicapées comme telles par la législation en vigueur.
- Cas particuliers, sur présentation d'un certificat médical.

Les nouveaux bénéficiaires n'entrant pas dans ces critères peuvent adhérer au service par le biais du prestataire Vitaris au prix négocié de 6,84€ TTC par mois ou par abonnement (82,08€/an).

« Essonne Téléassistance » consiste en un terminal de téléassistance installé au domicile muni d'un émetteur portatif, qui, à partir d'une simple pression, permet d'être mis en contact avec une



centrale d'écoute. Besoin de parler, victime d'une chute, d'un malaise ou d'une agression un chargé d'écoute et d'assistance répond 24h/24, 7j/7.

Ce service est financé par le Conseil départemental de l'Essonne, qui prend en charge le service d'écoute 24h/24, la prestation de soutien psychologique et la diffusion de message vocaux ponctuels. Pour bénéficier de ce service il faut déposer une demande auprès du CCAS.

Renseignements CCAS : 01 64 54 28 30
ou www.essonne.fr/teleassistance



Les aides à domicile

Pour vous aider dans votre quotidien vous pouvez faire appel à un service d'aide au maintien à domicile.

• L'ASSAD

Les aides soignants de l'ASSAD accompagnent les personnes âgées ou handicapées pour qu'elles préservent leur autonomie, délivrent les soins prescrits et veillent à la qualité de vie et la sécurité de leurs patients avec des soins d'hygiène, de confort et de prévention. L'association est agréée par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS). Les soins qu'elle délivre sur prescription médicale sont remboursés par l'Assurance Maladie.

ASSAD, 26 avenue Charles Mossler, 91600 Savigny-sur-Orge / 01 69 57 77 32 - Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h45 à 12 et de 14h15 à 17h.

• Alliance Vie

Alliance Vie propose une aide à domicile. Parmi les prestations figurent l'entretien de la maison, l'aide au lever et au coucher, préparation et aide aux repas, aide à la toilette, aide administrative, ...

Contact : 10 Grande rue, 91200 Juvisy-sur-Orge / 01 76 31 15 65 - 61 Rue Président François Mitterrand 91160 Longjumeau / 01 85 05 54 21

• Onela

Les assistants de vie Onela interviennent à domicile en fonction des besoins. Parmi les prestations proposées service d'avis médical, garde de jour et de nuit, aide au ménage, repas, à la toilette, , etc...

Contact : 38 rue François Mouthon, 91380 Chilly-Mazarin / 01 64 48 64 79 - 207 boulevard Aristide Briand, 91600 Savigny-sur-Orge / 01 83 61 62 58

CANICULE, FORTES CHALEURS : AYEZ LES BONS RÉFLEXES



La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs. Les dangers sont nombreux et particulièrement pour les personnes les plus sensibles (*les personnes âgées, les nourrissons, jeunes enfants et les femmes enceintes*). Le risque majeur de déshydratation, l'aggravation de pathologies préexistantes et l'hyperthermie peuvent avoir des conséquences très graves voire mortelles.

Il convient d'adopter les bons réflexes

Buvez régulièrement de l'eau, ne consommez aucun alcool, mangez en quantité suffisante, humidifiez votre corps, évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-16h), maintenez votre habitation au frais en fermant volets et fenêtres, privilégiez les endroits climatisés (*supermarchés, cinémas, ...*), limiter vos activités physiques. Vous pouvez également vous équiper de brumisateur ou de ventilateur.

Les signaux d'alertes sont

Maux de tête, crampes, fièvre, fatigue inhabituelle, vertige, nausées vomissements, propos incohérents. Si l'un de ces symptômes se manifeste, composez immédiatement le 15.

Attention à la voiture

Dans une voiture, la température monte très vite. Pas question d'y laisser un enfant ou un animal lorsqu'il fait chaud même quelques minutes. Le risque de coup de chaleur est important et peut survenir en quelques instants.

Retrouvez toutes les informations sur les risques canicule sur gouvernement.fr/risques/canicule

PRÉVENTION CANICULE : Vous êtes âgé de 65 ans et plus, en situation de handicap ou de santé fragile

Les personnes âgées, en situation de handicap ou de santé fragile peuvent s'inscrire sur le registre communal des personnes « vulnérables ». Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

NOM PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE

Je désire être contacté(e) NON OUI

Inscription via ce coupon à remettre au Guichet Unique, ou en appelant le CCAS au 01 64 54 28 30 ou en ligne sur www.morangis91.com



Démocratie Participative

1^{ER} BILAN DES BALADES URBAINES

Depuis octobre 2021, l'équipe municipale a mis en place des « Balades urbaines », au cours desquelles les élus, accompagnés d'agents communaux, viennent à votre rencontre, prendre le pouls de votre quartier et recevoir vos doléances. 10 mois après leur lancement, nous vous proposons de revenir sur les principales actions mises en œuvre.

QUARTIER BARBARA

Balade du 6 octobre 2021
(Rues des Érables, du Général Leclerc, de Wissous, Barbara, Allées Alain Bashung, Henri Salvador, Mano Solo, Claude Nougaro, de l'Église et Espace Saint-Michel)

L'absence d'élagage, les défauts de la voirie et des trottoirs ont été signalés à l'agglomération

Des interventions plus fréquentes des services techniques sont réalisées suite au constat du manque d'entretien des trottoirs, des bordures et de la rue en général.

La porte métallique taguée située sur le côté du bâtiment a été repeinte. Les Services Techniques ont aussi été alertés pour des dégradations répétées de la clôture et de la serrure à l'entrée du stade (*accès pompiers*) et pour la présence de déchets et restes de nourriture jonchant les trottoirs alors que le service propreté intervient quotidiennement.

La Police municipale va renforcer les contrôles dans le secteur (vitesse, stationnement non réglementaire).

QUARTIER ORMETEAU

Balade du 20 novembre 2021
(Rues du Général Leclerc du n°14B au 39, de l'Ormeteau, Place Gabriel Fontaine, Allée des Bouleaux et Voie du Cheminet)

De nombreuses insalubrités ont été signalées aux Services Techniques. **Il a été décidé l'augmentation des interventions du service Propreté pour l'entretien des rues, des trottoirs et le ramassage des corbeilles de déchets aux arrêts de bus.**

L'EPT est avisé à chaque dépôt d'immondices, pour les dégradations du mobilier urbain. La problématique de l'éclairage public insuffisant, ancien et aujourd'hui peu économique dans ce quartier est en réflexion.

La Municipalité étudie par ailleurs la réalisation de travaux d'embellissement du souterrain. Un projet de fresque est à l'étude avec le CMJ.

La Police Municipale est intervenue suite à la présence de véhicules épaves sur le domaine public. Elle a également pris en compte le problème d'excès de vitesse signalé sur le secteur.

Les agents de la ville ont rappelé aux commerçants le respect des horaires d'ouverture et de fermeture des commerces et la mise à disposition de cendriers pour la clientèle alors que de nombreux mégots jonchent les trottoirs devant les commerces.



QUARTIER CROIX BOISSELIÈRE

Balade urbaine du 18 mars 2022
(Rues Colette Besson, La Croix Boisselière, Voltaire, Claude Lorrain, Des Lilas, Jules Massenet et Marceau Tellier)

La Municipalité a sollicité plusieurs interventions aux services de l'agglomération concernant des nids-de-poule, le marquage au sol des places de stationnement PMR et du mobilier urbain dégradé.

La Police Municipale a été alertée pour des situations particulières de véhicules mal stationnés. Elle va renforcer les contrôles notamment pour les excès de vitesse dans le quartier.

Un projet de remplacement des rochers sur la pelouse devant le gymnase Claude Bigot est à l'étude par les espaces verts. **Le retrait du bloc de béton à l'entrée du parking du stade de foot a été demandé aux Services Techniques.**

Il a également été signalé un problème de sens de circulation dans le quartier. La Municipalité, avec les riverains, examinera les préconisations à venir issues du plan de circulation.

L'entretien de la végétation (*arbres, arbustes, mauvaises herbes*) a également été signalé au service Espaces verts, mais incombe aussi aux riverains aux abords immédiats de leur domicile. Une étude est en cours pour le renouvellement des plaques de rue vétustes.

QUARTIER DES BLÉS D'OR

Balade urbaine du 2 avril 2022
(Avenues de la Paix, des Champs, des Violettes, des Marguerites, de Juvisy, des Iris, des Coquelicots, des Templiers, des Blés d'Or, des Trèfles, Bir-Hakeim, de Champagne, Du Vercors, de l'Armée Leclerc du n°1 au n°42, Rue du Plateau des Glières, Place de la Résistance Française et l'Allée des Meuniers)

L'agglomération a été saisie pour la réfection de la voirie détériorée dans plusieurs rues.

La Police Municipale a été saisie pour le stationnement non réglementaire et récurrent de véhicules. Elle renforcera également les contrôles routiers sur le secteur.

Les riverains ont sensibilisé à nouveau les élus pour le problème de circulation interdite des véhicules de plus de 3,5T dans certaines rues.

Il a également été demandé aux Services Techniques d'intervenir sur des points précis d'entretien de voirie (caniveau) et au service des Espaces verts de procéder à l'amélioration du cadre paysager.



Commerces /artisanat

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de **Josiane Gonzalez**, Conseillère municipale déléguée Vie économique, commerce et artisanat
06 23 50 54 78 / j.gonzalez@morangis91.com

Votre ville change, ses commerçants et entreprises aussi. Dans chaque numéro, retrouvez les créations, installations ou changements de propriétaire.



NOUVEAUX

TAXI

Indépendant et conventionné
Jimmy Goglet - 06 27 57 56 74

PLOMBIER

Pose d'appareils sanitaires, déplacements de radiateurs. Dépannage rapide semaine et week-end.

Jordane De Pauw - 06 66 92 55 40
depauwjordane@gmail.com

DÉCORATRICE INTÉRIEUR

Révél Déco. Conseillère en design d'espaces pour les particuliers et les sociétés. Proposition détaillée pour l'entrepreneur avec suivi de chantier.

Emilie Tremel - 07 66 80 74 96
reveldeco@gmail.com

AGENT IMMOBILIER

Professionnel de l'immobilier chez IAD, ayant une parfaite connaissance du secteur et du marché local.

Gilles Chekroun - 07 68 11 29 26
gilles.chekroun@iadfrance.fr

THÉRAPEUTE

Traitement des peurs, phobies, addictions... par l'hypnose et l'Emotional Freedom Technique (EFT).

Fanny Sporer - 3 rue Isabelle
06 14 91 92 09
fannhypnose@gmail.com

SOPHROLOGUE

Traitement de l'anxiété, des addictions, des problèmes de sommeil, du stress etc... par des techniques différentes et adaptées aux adultes, aux enfants, aux seniors

EwaSzabo de Edelenyi
07 83 22 69 95
ewa.sophrologie@gmail.com

AGENCE IMMOBILIÈRE

ML Immo
23 avenue des Framboisiers
contact@mlimmo-91.com
Marie Delaluque 06 86 89 38 94
Ludovic Turpin 06 33 37 03 56

CONSTRUCTEUR MAISONS INDIVIDUELLES

Les créateurs de projets vous accueillent du lundi au samedi.

Le Pavillon Français - 75 avenue Aristide Briand - 01 85 82 05 65
contact@lepavillonfrancais.fr

PIÈCES DÉTACHÉES AUTOMOBILE

Fournitures de pièces mécaniques ou de carrosserie. Neuve ou de réemploi, spécialiste de la pièce de rechange pour les professionnels et les particuliers.

Partsmen Morangis - 7 avenue Blaise Pascal - 01 80 27 30 36
du lundi au samedi

ENTREPRISES DE LA ZAE

Les entreprises et les collectivités se rencontrent ! La zone d'activité de Morangis c'est 252 entreprises et 3 500 personnes. L'Association des entreprises du Parc d'Activité de Morangis (APAM91) évolue, un nouveau bureau a été élu. L'APAM91 en association avec les collectivités Mairie de Morangis, CCI et Grand-Orly Seine Bièvre, a réuni les entreprises le 30 juin autour du thème « Economie circulaire et Circuit court ».

Pour plus d'infos, contactez-nous par email : contact@apam91.fr
www.apam91.fr

FORMATION ET CONSEIL

Formation professionnelle pour les commerçants/artisans/TPE/PME/indépendants. Programmes sur mesure en présentiel ou distanciel.

Jahel Rouchy - 06 63 41 50 74
jahelrouchy@gmail.com

PLOMBIER

All'O PLOMBERIE salle de bain complète, plomberie générale, installation chaudière et ballon d'eau chaude, dépannage urgent (6/7 jours)

Jérémy Hellebroeck
06 79 06 34 54

Vous pouvez retrouver les offres d'emploi de la ville et de l'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre sur www.morangis91.com/offres-d-emplois et sur Imagina.



ENFIN UN MARCHÉ À MORANGIS !



Simplicité MARCHÉS EN TOURNÉE



Morangis accueillera à partir de septembre 2022 son marché hebdomadaire, attendu depuis si longtemps.

Dès le vendredi 2 septembre, le Marché prendra place tous les vendredis de 14h à 20h sur le parking de l'Espace Pierre Amoyal (salle des fêtes).

Pour célébrer cet événement, la Municipalité vous convie au cocktail d'inauguration autour d'une animation musicale de 17h à 18h en présence de Madame le Maire Brigitte Vermillet et de Josiane Gonzalez, Conseillère municipale déléguée à la Vie économique, qui a piloté le projet.

Orienté sur les commerces de bouche, le Marché proposera entre autres un maraîcher/producteur, un primeur, un volailler (poulets, lapins) avec rôtisserie de poulets, un poissonnier, un étal de fruits secs et olives, ainsi qu'un fleuriste et un caviste... Des traiteurs seront également présents

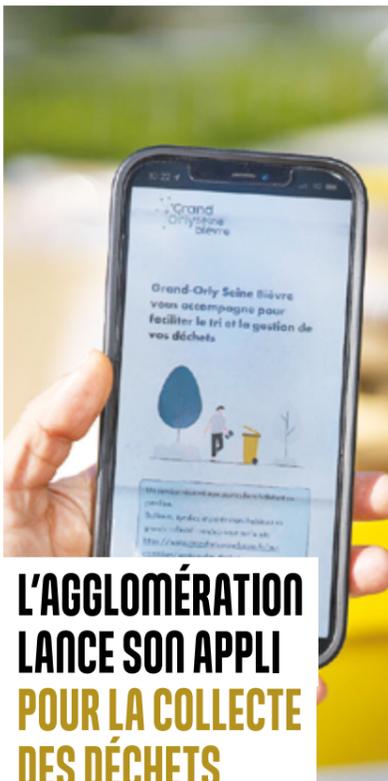
et vous proposeront à emporter des pizzas, des spécialités végétariennes, des spécialités orientales, des couscous. D'autres commerçants viendront compléter cette liste non-exhaustive.

Les circuits courts seront privilégiés. Le large créneau horaire de 14h à 20h, permettra à tous les Morangisais, quelle que soit leur activité, de profiter de ce nouveau service.

Nous vous attendons nombreux tous les vendredis à partir du mois de septembre pour faire vivre notre Marché.

➡ **Rendez-vous le vendredi 2 septembre de 14h à 20h, parking Pierre Amoyal. Inauguration de 17h à 18h.**

Au fil de l'info

**L'AGGLOMÉRATION
LANCE SON APPLI
POUR LA COLLECTE
DES DÉCHETS**

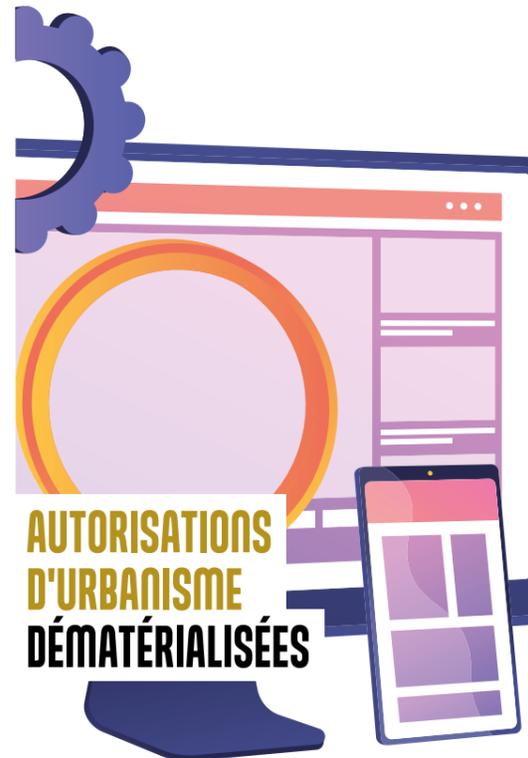
Grand-Orly Seine Bièvre a déployé son appli Grand-Orly RDV Déchets afin de faciliter le tri et la gestion des déchets. Actuellement seulement à destination des propriétaires de pavillon, elle permet de consulter les calendriers de collecte et de prendre rendez-vous pour les encombrants. Cette application est amenée à évoluer et permettra prochainement de commander un bac ou un composteur. Cette application est consultable en ligne ou téléchargeable sur mobile.

👉 **Infos :** www.grandorlyseinebievre.fr/information-transversale/actualites/grand-orly-rdv-dechets-lappli-5176

**UNE AIDE
AU MÉRITE RÉGIONALE
POUR LES BACHELIERS
BOURSIERS AVEC
MENTION « TRÈS BIEN »**

La Région verse une aide au mérite régional de 1 000 € aux bacheliers boursiers (attributaire de la bourse sur critères sociaux (BCS)) qui ont obtenu une mention « très bien » et qui vont poursuivre leurs études dans l'un des établissements d'enseignement supérieur ou de formation sanitaire et sociale d'Île-de-France. Elle est attribuée automatiquement par l'intermédiaire du Crous de Paris aux étudiants éligibles. Cette aide qui vise à relancer l'ascenseur social en aidant les jeunes franciliens issus de familles à faible revenus a déjà été attribuée à 14 355 bacheliers boursiers depuis sa création en 2016. L'an dernier, ils ont été 2 510 à en bénéficier.

👉 **Pour toute question :** aideaumerite@iledefrance.fr
Renseignement : www.iledefrance.fr/aide-merite-bacheliers-boursiers

**AUTORISATIONS
D'URBANISME
DÉMATÉRIALISÉES**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Morangis met à la disposition des particuliers, des professionnels (architectes, géomètres, maîtres d'œuvre...) et des notaires un portail dématérialisé pour les démarches d'autorisations d'urbanisme. Vous pouvez désormais effectuer vos demandes en ligne par le biais d'un guichet unique sur un portail dédié. Ce site permet de déposer des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...) de façon dématérialisée. Après avoir créé un compte, vous pourrez saisir votre demande en ligne et joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier. Cette interface permet de suivre l'avancée d'un dossier et de consulter les demandes précédentes.

👉 portail-urbanisme.morangis91.com/guichet-unique
Retrouvez toutes les démarches d'urbanisme sur www.morangis91.com/urbanisme

**COMPÉTITION
DES MÉTIERS
POUR LES -23 ANS**

Les inscriptions pour participer aux sélections régionales de la 47^e Compétition des métiers (Worldskills France) sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. Ce concours s'adresse exclusivement aux salariés, entrepreneurs, artisans, étudiants, apprentis en alternance et élèves de lycée professionnel âgés de moins de 23 ans. Au total plus de 65 métiers sont répartis en sept pôles : métiers de l'alimentation, de l'automobile et des engins, du bâtiment et des travaux publics, de la communication et du numérique, de l'industrie, du service et du végétal. Une fois l'inscription finalisée, si le candidat est retenu, il reçoit une convocation pour participer aux sélections régionales, à l'issue desquelles la délégation francilienne sera constituée. Cette dernière représentera l'Île-de-France lors de la prochaine Compétition nationale des métiers prévue à Lyon du 14 au 16 septembre 2023. Les lauréats seront invités ensuite à participer aux finales européennes et mondiales. Organisée tous les 2 ans par l'association Worldskills France, cette compétition a pour but de promouvoir de jeunes talents professionnels dans leurs domaines respectifs.

👉 www.iledefrance.fr/vous-avez-moins-de-23-ans-participez-la-competition-des-metiers

**LANCEMENT DU DISPOSITIF
ECOVISITE**

L'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre met en place dans les communes essoniennes de son territoire le dispositif EcoVisite, afin d'aider les habitants à réduire leurs consommations d'eau et d'énergie simplement et rapidement grâce aux écogestes. Lors d'une visite à domicile, l'équipe de l'agence d'Architecture et d'Urbanisme Fiumani Jacquemot (AUFJ) spécialisée en ingénierie de l'habitat, apporte des conseils personnalisés et ciblés. Elle pourra fournir des petits équipements afin de réduire et maîtriser vos dépenses d'énergies. Des ateliers de sensibilisation à la précarité énergétique afin de mieux comprendre et appréhender la consommation d'eau et d'énergie sont aussi organisés tout au long de l'année.

👉 **Renseignements au** 01.78.18.26.85 **ou** habitat.energie@grandorlyseinebievre.fr
www.grandorlyseinebievre.fr/au-quotidien/habitat/economies-denergie

www.morangis91.com

VOITURES ÉLECTRIQUES



INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES

La ville enrichit son parc de bornes pour véhicules électriques. 2 nouvelles stations, gérées par IZIVIA sur le réseau du SIGEIF, ont été installées. La première, située sur le parking du gymnase Claude Bigot, est une borne à 24 kW avec 2 points de charge. La seconde, installée sur le parking situé au croisement de l'avenue Aristide Briand et l'avenue des Framboisiers, est une borne à 22 kW avec 2 points de charge. Ces bornes offrent 3 modes d'accès pour recharger sa voiture électrique : sans abonnement avec paiement par carte bancaire, avec ou sans abonnement, avec le Pass IZIVIA (*Tarifs et conditions d'accès sur www.izivia.com ou sur l'application IZIVIA*) ou avec le pass d'un autre opérateur (contacter son opérateur pour connaître les conditions d'accès et tarifs). Elles sont financées à 100% par le syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF). Une station « ultrarapide » avec 5 points de charge à 22kW, 50 kW, 100 kW et 150 kW, exploitée par le réseau Metropolis, est par ailleurs en cours d'installation sur le parking de l'église. Les anciennes bornes seront progressivement remplacées par de nouvelles.

SCOLAIRE



RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



LE LYCÉE M. YOURCENAR A D'INCROYABLES TALENTS

Le 2 juin, le lycée Marguerite Yourcenar a organisé un concours Youcenar à un Incroyable Talent à l'Espace Pierre Amoyal. 2 lycéens Morangisais se sont glissés sur le podium, Grâce Pan (*Chant*) et Haïdi Shamloul (*piano*), respectivement 2^e et 3^e. Le concours de nouvelles a également célébré deux jeunes Morangisais dans la catégorie lycée professionnel : Sara Castro remporte le 1^{er} prix et Korotoumou Cissé celui du jury.



SONDAGE



VOTRE AVIS COMPTE

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au sondage d'opinion au sujet du magazine « Morangis, ma ville, mon quotidien ». Ce dernier a fait apparaître que dans l'ensemble vous êtes satisfait de ce rendez-vous trimestriel et qu'il y a une forte demande en ce qui concerne les sujets urbanisme (projets de construction/Travaux), transports/Mobilités et jeunesse. Nous avons bien pris note des différentes suggestions qui ont été faites et nous les intégrerons au fur et à mesure dans les prochains numéros afin de vous donner entière satisfaction.

TRANSPORTS EN COMMUN



OFFRE DE TRANSPORTS

Plusieurs lignes de bus RATP traversent la commune : le 399 Juvisy / Massy-Palaiseau, le 492 Chilly-Mazarin / Savigny-sur-Orge, le 299 Morangis / Porte d'Orléans et le 297 Longjumeau / Porte d'Orléans. Les navettes gratuites des lignes B et C de la communauté d'agglomération « Paris Saclay » renforcent cette offre. Elles desservent notamment les gares RER de Longjumeau et de Gravigny-Balizy.

KARATÉ



UNE JEUNE MORANGISSOISE MÉDAILLÉE

Lors de la coupe de France Minimes Cadets junior qui s'est tenue le 4 juin dernier à Châlons-en-Champagne, Manel Elgnaoui est montée sur la 3^e marche du podium dans la catégorie 35 kgs en minimes. La jeune morangissoise permet à son club, le CMOM Karaté, de remporter sa première médaille nationale et réalise un très bel exploit puisqu'elle était surclassée, concourant normalement en tant que Benjamine 2^e année. Bravo Manel !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



INSTALLATION DE PASSAGES PIÉTONS LUMINEUX

Afin de sécuriser les abords des écoles, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre procédera cet été à l'installation de passages piétons lumineux à Led devant l'école des Hirondelles et au niveau de la rue de Savigny pour l'école Moreau. 3 sont déjà en place devant les écoles Mandela, Acacias et Herriot.

PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

• 12 AVRIL 2022

Lors de la séance, Mme le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal a également délibéré et adopté, à l'unanimité, après un vote à main levée :

- Les taux de fiscalité directe locale. Les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2022 restent inchangés : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 33,1 % et taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 31,05 %
- L'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 15 000 € au CMOM au titre de l'exercice 2022. Cette subvention sera déduite de la subvention 2023.
- L'application de nouveaux tarifs de la redevance d'occupation du domaine public.

• 30 MAI 2022

Au cours de la séance, Mme le Maire a rendu compte des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après délibération, le Conseil municipal a, à l'unanimité, après un vote à main levée :

- Adopté le compte de gestion de l'exercice 2021 du Budget principal, établi par le Trésorier, Receveur municipal de la Commune, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.
- Approuvé la signature avec le Département de l'Essonne d'un contrat terre d'avenir et le programme des opérations suivant, comprenant les travaux pour l'extension du restaurant scolaire et pour la création de la salle multisports Nelson Mandela.
- Décidé la création d'un Comité Social Territorial unique compétent pour les agents de la ville, du CCAS et de la Caisse des Écoles à compter du 1er janvier 2023.

Le coup d'envoi de l'été à Morangis a été donné le 25 juin. Cette année, l'équipe de la majorité avec l'implication des services vous a concocté une programmation pleine de nouveautés. Les « Mardis de l'été » se déplacent près de chez vous pour animer votre quartier ; les sorties familles vous emmèneront à France miniature, Honfleur et aux bases de loisirs. Les plus sportifs pourront s'essayer au kayak, VTT, basket ou escalade. Le cinéma plein air fait aussi son retour au parc St Michel en soirée. L'été, c'est l'occasion de faire le point sur les 6 mois écoulés au cours desquels nous avons pu enfin renouer avec des moments conviviaux ; échanger entre habitants au cours des balades urbaines ; faire le point sur les engagements tenus : installation du Conseil municipal des Jeunes, mise en place de l'application Imagina, renforcement des effectifs de la police municipale, recrutement d'une chargée de mission handicap, modernisation du service public, lutte contre la fracture numérique avec un formateur dédié, constitution d'une équipe pluridisciplinaire au service des familles, installation des Comités de quartiers... C'est aussi le moment pour préparer les actions futures telles que le Budget Participatif Vert dédié au Parc Saint-Michel ; la restitution de l'étude du plan de circulation en septembre ; le lancement d'un marché à la rentrée ; la poursuite de la mobilisation pour l'obtention d'une gare à Morangis ; la conduite des réflexions sur le futur PLUI (plan local d'urbanisme inter-communal). Chères Morangissoises, chers Morangissois, il reste encore beaucoup à faire mais n'en déplaise aux esprits chagrins, la ville change, vos retours positifs en témoignent et nous donnent un boost d'énergie pour poursuivre nos actions à votre service. MERCI et bonnes vacances à tous !

• Élus de la liste : 01 69 34 88 92
« Passion Morangis, Agir vraiment »,
www.passion-morangis.com •

Après 2 ans de mandat, il est temps d'expliquer aux Morangissois que la démocratie, le respect, l'empathie ne sont pas dans les « manières » de Mme le Maire. Ses seuls arguments ? « La Municipalité précédente », « ce n'est pas nous », « la ville n'est pas sale, elle est salie » (par les Morangissois !). Son attitude à notre égard ? Agressive, provocante, condescendante, voulant toujours avoir le « dernier mot » dans le but d'humilier gratuitement son opposition. Un Maire qui ne respecte pas l'ensemble de son Conseil Municipal, ne respecte pas tous ses concitoyens. Elle dénigre l'ancien maire qui pourtant l'associait à toutes les rencontres importantes et l'informait des décisions majeures. A l'inverse, nous sommes rarement invités aux manifestations et découvrons les projets au moment de leur réalisation. Aucune réunion, aucun partage de l'information ! Mais nous restons déterminés. Malgré les brimades et l'arrogance, nous continuerons à informer les habitants sur la réalité de gestion de cette ville. Il faut aussi tirer un 1^{er} bilan de la gestion revancharde et colérique de cette équipe : arrêt des TAP pour nos enfants, augmentation jusqu'à 50 % des tarifs les plus bas pour la cantine, les centres de loisirs et le portage des repas pour nos anciens... Déficit de démocratie, remise en cause des « mardis de l'été », construction anarchique de logements, dilapidation de l'excédent financier considérable (5M€) laissé par l'ancienne municipalité. En même temps, l'insécurité explose, la ville est sale, il n'y a plus de concertation. La moindre critique n'est plus supportée... des élus quittent même des conseils d'école en pleine séance ! Est-ce pour cela que les Morangissois leur ont donné mandat ?

• Élus de la liste : « Morangis Pour Tous », Michel Signarbieux, Zohra Tualbi, André Pereira, Mathilde Goujon, Arnaud N'Dong •

Danger : la circulation devant les écoles Arriver le plus près possible de la porte d'entrée est l'objectif des « parents-taxi » qui déposent leurs enfants, en voiture et endossent alors un comportement incivil. Chaque matin, on assiste à des encombrements et une ambiance fébrile qui créent des situations à risque. Parce qu'ils craignent pour la sécurité de leurs enfants, nombre de parents préfèrent assurer en voiture les trajets, ce qui nuit à la sécurité de l'ensemble des élèves. Des véhicules en double file, des deux côtés de la rue, des enfants qui traversent, des impatients qui grillent le feu malgré tout et des ASVP qui se font insulter. Aujourd'hui on se rend compte que la combinaison classique : « éducation, aménagement et surveillance » ne suffit plus. La présence policière n'est pas non plus une solution durable, car les agents ne peuvent pas être sur place tous les jours. Et quand ils ne sont plus là, la nature humaine étant ce qu'elle est, les automobilistes reprennent leurs vieilles habitudes. Alors que faire ? De nombreuses communes ont proposé d'autres solutions, comme piétonner la rue devant les écoles aux heures d'entrée et sorties des élèves mais cela n'est pas toujours possible compte tenu des axes routiers notamment. Il reste la signalisation, des panneaux à 30kms/h devant chaque école, des saillies dans les trottoirs pour créer des places, une dépose minute, des infrastructures plus lourdes et coûteuses pour la ville. La solution immédiate semble être la surveillance renforcée devant les écoles mais il faut réfléchir à une solution plus globale pour l'ensemble des écoles sur Morangis car la sécurité inquiète. D'une manière plus générale la circulation dense sur Morangis et le stationnement deviennent vraiment critiques, nous attendons toujours le retour de l'étude lancée à ce sujet en janvier par la municipalité.

• Élus de la liste : 06 03 85 80 01
« Une nouvelle énergie pour Morangis », Carole Personnier, Xavier Dugoin •

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
26 SEPTEMBRE 2022

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :

www.morangis91.fr



PERMANENCES

● BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 28 71 madamelemaire@morangis91.com

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Reçoit sur rendez-vous bvermillet@cd-essonne.fr

● MAISON DE L'ESSONNE 01 60 91 91 91

● PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les centres les plus proches sont:
● Chilly-Mazarin 01 60 92 10 00
● Savigny-sur-Orge 01 69 05 46 29 (ou 74 14)

● SECOURS CATHOLIQUE 06 30 49 45 20

● SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 06 81 51 06 41

● LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE Consultations gratuites à Evry - 01 60 78 01 27

HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la République BP 98 91420 Morangis Cedex
Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

● HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9h30/12h-13h30/17h30
Mardi: 8h30/12h-13h30/17h30
Mercredi: 8h30/12h
Jeudi: 8h30/12h-13h30/18h30
Vendredi: 8h30/12h-13h30/17h30
Samedi: 8h30/12h

● CABINET DU MAIRE

01 64 54 28 71

● CCAS

01 64 54 28 30

● SERVICE SÉNIORS

01 64 54 28 20

● POLICE MUNICIPALE

01 64 54 28 01

● DIRECTION GÉNÉRALE

01 64 54 28 07

● COMMUNICATION

01 64 54 28 57

● ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE

01 64 54 28 02/03

● SERVICE RÉGIE

01 64 54 28 60

Lun. 9h45/12h et 13h30/17h15,

mar. et ven. 8h45/12h et 13h30/17h15,

jeu. 8h45/12h et 13h30/18h15,

mer. et sam. 8h45/11h45

● SERVICE URBANISME

01 64 54 28 70

Fermé au public le mardi après-midi.

● FINANCES

01 64 54 28 06

● ÉLECTIONS

01 64 54 28 14

● ENFANCE ÉDUCATION

01 64 54 28 65

● ENFANCE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

01 64 54 28 66

● JEUNESSE/CITOYENNETÉ

01 64 54 28 50

● PETITE ENFANCE

01 64 54 28 45

● RESSOURCES HUMAINES

01 64 54 28 12

● SERVICES TECHNIQUES

01 64 54 52 40

● SPORTS

01 64 54 52 19

● CULTUREL

01 64 54 28 56

● ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE

01 64 54 28 53



ALLÔ, MADAME LE MAIRE 01 64 54 28 38

VOUS RETROUVE EN SEPTEMBRE 2022

Tous les jeudis de 18h à 19h



● SAMUEL RIBEIRO CABRAL

5 avril 2022

● LOUISA PRUD'HOMME

9 avril 2022

● OUMOU WAGUÉ

10 avril 2022

● KINAYA TRAORÉ

11 avril 2022

● SOPHIE PARVEZ

15 avril 2022

● ARTHUR ROGER ROBIN

17 avril 2022

● SAKINA AUSTER

26 avril 2022

● RAYAN BOUTOU

29 avril 2022

● ISAAC JAHOUH

29 avril 2022

● LÉA BAL-VOIRAT

1^{er} mai 2022

● NATHAN ABREU GOMES

3 mai 2022

● ANTONIN BOU-CHARNIH TRIPLET

5 mai 2022

● SHANNA SILVA VIVEIRO

5 mai 2022

● OWEN GUÉGUEN MARQUES VELOSO

8 mai 2022

● MENCIA HUET

12 mai 2022

● LÉANE HUET

12 mai 2022

● SKYLA FERGUSON

13 mai 2022

● ZOHRA ZRIDETT

26 mai 2022



● JAMILA RABHI ET MARC-HARRIS MONDESIR

5 mars 2022

● ENÈS SOLTANE ET MELIK DAOU

12 mars 2022

● ELSA SAUVAGE ET PAUL LAMBERT

26 mars 2022

● NATHALIE PAUL ET PHILIPPE HOURLIER

07 mai 2022

● NATHALIE DARROQUI ET FRANCK MARTINS

21 mai 2022

● ALYCIA SCHECK ET LUDOVIC PRUNET

25 mai 2022

● ANTOINE ZAPATA ET MARIA OLGA CALATAYUD

28 mai 2022

● MÉLISSA BROGUY ET CÉDRIC LUGIERY

28 mai 2022



● DENISE GUILLAUME NÉE SAS

27 février 2022

● MANUEL FERREIRA GONÇALVES

1^{er} mars 2022

● JEAN CHAPUIS

4 mars 2022

● FATMA HAFADI NÉE MZOUJI

7 mars 2022

● JOSÉ ARIEIRO

16 mars 2022

● DANIEL FONTAINE

04 avril 2022

● JACQUES POMMÉ

13 avril 2022

● CAMILLE PUSSIAU ÉPOUSE ROUILLON

16 avril 2022

URBANISME



Les déclarations préalables sont consultables sur le site de la ville : www.morangis91.com
rubrique : urbanisme



Jean-Pierre BIZOT

Votre conseiller immobilier depuis 30 ans sur Morangis

06 27 56 74 53

jeanpierre.bizot@safti.fr

Je recherche des appartements, maisons, terrains à vendre pour des clients souhaitant habiter votre commune !



Estimation offerte

N'hésitez pas à consulter mon site : Jean Pierre Bizot

RSAC Evry 392 088 068

MES DERNIÈRES VENTES SUR MORANGIS



Ne pas jeter sur la voie publique - Croom 7501026500011



9H/17H

FORUM DES ASSOCIATIONS & DE LA VILLE

DIM. 4 SEPTEMBRE

ESPACE ET PARC SAINT-MICHEL
DÉMOS MUSICALES ET SPORTIVES

www.morangis91.com

